

Université de Tartu  
Faculté de philosophie  
Département d'études romanes

Hele-Riin Talk

Nommer la situation en Syrie. Nomination et référence à la  
mémoire discursive dans les quotidiens *Le Monde* et *Libération*

Mémoire de licence

Sous la direction de Marge Käsper

Tartu 2014

## TABLE DE MATIÈRES

Introduction.....	3
1 La nomination prise aux mots.....	6
1.1 De « la situation en Syrie » à « la Syrie ».....	7
1.2 Les nominations avec la connotation de violence.....	11
1.3 Les nominations neutralisantes : « la crise » et « le conflit » et après « la guerre ».....	14
1.4 Les nominations les plus communes : « l'affaire », « la question », « le dossier ».....	22
2 Le rôle de la mémoire discursive dans la nomination.....	28
2.1 La référence au Mali : le garant semblable de la réussite ?.....	29
2.2 La référence à l'Irak : les différences dans le semblable.....	34
2.3 La référence à la Libye dans la problématique syrienne : le spectre de Sarkozy et un.....	36
« J'accuse » extrême droitier	
Conclusion.....	40
Bibliographie.....	42
RESÛMEE.....	46

## Introduction

En Syrie un conflit interne subsiste depuis plus de deux ans entre le gouvernement de Bachar al-Assad et les rebelles de l'opposition. Après l'attaque chimique effectuée par le gouvernement contre la population civile le 21 août 2013, le problème de la Syrie a trouvé un grand écho dans la presse du monde et aussi en France, où la nécessité d'intervenir dans la crise est largement discutée. Un moment discursif saillant est par exemple le discours du président F. Hollande où il dit qu'il faut « punir » le régime de Bachar-al Assad parce que celui-ci a utilisé l'arme chimique contre son propre peuple. Suite à ce discours, ce verbe « punir » a commencé à circuler dans la presse. Pour justifier l'intervention militaire en Syrie les mots de Hollande sont alors souvent cités et ainsi ce discours même du président a aussi une importance considérable en traitant la question de la nomination.

Rappelons-nous donc que les argumentations et les discussions se composent des mots... Les mots employés dans la presse pour nommer le « problème » de la Syrie varient de « la situation syrienne » jusqu'à « la tragédie » et « le chaos » et il est difficile de croire que ces choix soient dû au hasard, il y a toujours une logique dans la nomination. D'après Sophie Moirand, fondatrice du Centre de recherche sur les discours ordinaires et l'une des chercheuse les plus connues et reconnues ayant étudiée ce domaine, on peut dire que la nomination est le corps même d'un événement. Pour comprendre l'état d'un événement, il est essentiel d'étudier sa nomination. Comme elle dit dans un article *Le choc des discours dans la presse française : de la crise des banlieues à celle des universités* (novembre 2005, mars 2006) :

« Nommer, cela n'est donc pas « représenter » le monde tel qu'il est. Les faits tels qu'ils sont.

C'est donner un point de vue, prendre position sur l'objet en choisissant de le désigner ou de le caractériser d'une certaine façon, selon la perception que l'on en a » (Moirand 2006:9).

D'autre part, dans le processus de la nomination, c'est aussi la mémoire qui a une part importante. Moirand dit dans l'ouvrage *De la nomination au dialogisme* :

« Les mots qui, par habitude associative, renvoient à un événement servent également de déclencheur mémoriel de ce qu'on sait, de ce qu'on a entendu, de ce qu'on a retenu de cet événement » (Moirand 2004:51).

Ainsi, en parlant de la situation en Syrie les événements du passé comme celle du Mali ou de la Libye apparaissent dans le discours. Dans la nomination le rôle de la mémoire des événements de l'histoire est très importante. Le Mali, l'Irak, la Libye – toutes les missions militaires récentes de la France – viennent jouer leurs rôles dans la nomination de la situation en Syrie. Le Mali étant le premier grand succès du président François Hollande au pouvoir, ce succès lui servira d'argument aussi dans le cas syrien.

La nomination est ainsi tout un processus qui concerne tout autant les mots employés, la « mémoire » de ces mots et des discours antérieurs, le destinataire et bien sûr aussi la conceptualisation même de l'objet de discours dont on parle. Sous différentes optiques, la nomination est un phénomène étudiée par un grand nombre de chercheurs en sciences du langage. Ce procédé langagier – intéresse les linguistes du point de vue des mécanismes de référence, mais aussi les analystes de discours, pour qui la nomination fournit une entrée intéressante pour comprendre et interpréter les faits de la société. En l'occurrence, c'est une chose intrigante d'étudier comment dans la presse, les journalistes, les politiciens et aussi le président de la France nomment le « problème » de la Syrie, qui s'est créé comme tel à partir de ces événements au cours de différentes nominations.

Premièrement pour mieux comprendre l'apparition de ce grand nombre de nominations différentes que nous allons étudier en liaison avec cet événement il faut regarder les causes du problème et la position de la France dans cette « affaire ».

Dans ce conflit interne en Syrie entre le gouvernement de Bachar al-Assad et les rebelles de l'opposition, il y a aussi le problème que dans le gouvernement représente une minorité religieuse alors que la plupart des gens dirigés par les rebelles constitue en fait la majorité de la croyance religieuse de la Syrie. La situation en Syrie a pris un tournant international après l'attaque chimique du régime de Bachar al-Assad contre son propre peuple. C'est ainsi que cette guerre civile est devenue un problème international. La France est divisée sur la question syrienne entre ceux qui sont pour l'intervention militaire en Syrie et ceux qui sont contre. Le président François Hollande a fortement exprimé son opinion pour l'intervention et « punir » le régime de Bachar al-Assad pour « les crimes contre l'humanité ». Dans ce débat son ennemi si on peut dire le plus ardent est l'ex Premier ministre François Fillon qui a publiquement critiqué la politique de F. Hollande sur cette question. Fillon s'est même moqué, lors de sa visite en Russie, des

points de vues du président. Il faut mentionner que la Russie est un allié du gouvernement Bachar al-Assad et ainsi contre l'intervention militaire.

La base théorique du travail est constituée des travaux de Sophie Moirand du côté de la nomination et de ceux de Marie-Anne Paveau sur le plan de la mémoire collective de l'histoire. Pour montrer le nombre des occurrences de différentes nominations premièrement un tableau de différentes formes de nomination est construit. Puis une analyse plus précise basée sur les exemples du corpus est conduite. Quant à la nomination, selon l'hypothèse qui est prouvée par Moirand la nomination change en temps, en évoluant vers des formes de plus en plus condensées et ainsi aussi plus génériques (Moirand 2007). Nous essayons alors voir si la nomination de la situation en Syrie suit aussi ce modèle. Dans la partie de la mémoire discursive nous analysons comment les événements précédents sont présentés dans le discours syrien. Selon Paveau (2006) les mots prennent avec eux une mémoire. Ils circulent dans la presse et prennent le mot pour montrer les similitudes entre les événements. Pour nous les situations semblables à la Syrie sont « le Mali », « l'Irak » et « La Libye ». Pour montrer que cette théorie de Paveau est défendable regardons l'apparence de ces nominations dans le corpus et quelle est leur fonction dans le texte.

Un corpus de référence pour étudier ces questions a été constitué pour ce travail à partir de deux grands quotidiens français. Il se compose de 46 articles qui sont parus dans les journaux *La Libération* et *Le Monde* du 4 septembre 2013 jusqu'à 1 octobre 2013.

Les mots-clés pour constituer le corpus étaient « Syrie » et « Hollande ». Le mot-clé « Hollande » est ajouté pour réduire le nombre d'articles à traiter et pour préciser ainsi l'optique d'étude. Le plan de travail est le suivant. Il y a deux chapitres dont le premier, analyse la nomination au niveau des mots génériques employés en faisant référence à la situation, l'autre prend pour point central les particularités de la nomination qui se basent sur la mémoire collective de l'histoire. Dans le premier chapitre, les données lexicales relevées sont d'abord présentées dans un tableau quantifiant les occurrences, ensuite une analyse qualitative par des exemples des contextes de nominations différentes est présentée à partir du corpus assemblé. Dans le deuxième chapitre les occurrences de la référence au Mali, à l'Irak et à Libye dans le contexte des événements de la Syrie sont analysés en tant que des manifestations d'une mémoire discursive historique.

## 1. La nomination prise aux mots

La forme de nomination employée pour parler d'un événement nous éclaire donc sur les points de vues différentes pour la situation.

Pour donner une idée des différentes nominations circulant dans la presse lors de l'évocation de ces événements, voici d'abord un tableau quantifiant le lexique relevé.

**Tableau 1. Les formes de nomination relevées**

<b>Le vocable et ses variations en usage</b>	<b>Le nombre des occurrences en tout et la distribution des variations en usage</b>
Crise (la crise, la crise syrienne, cette crise, chimique, politique, humanitaire, de sécurité internationale)	32 (4 ; 16 ; 7; 2 ; 1 ; 1 ; 1)
Guerre (la guerre, une guerre civile, cette guerre civile, une guerre impopulaire)	15 (4 ; 8 ; 2 ; 1)
Crime (le crime de masse, le crime contre l'humanité, le crime chimique, les crimes)	15 (6 ; 6 ; 1 ; 2)
Affaire (l'affaire syrienne, cette affaire)	13 (7 ; 6)
Syrie (sur la Syrie, Syrie 2013, la Syrie)	13 (11 ; 1 ; 1)
Conflit (le conflit, le conflit syrien, le conflit en Syrie, le conflit interne)	11 (4 ; 5 ; 1 ; 1)
Situation (la situation en Syrie, la situation syrienne, cette situation)	7 (4 ; 2 ; 1)
Drame (le drame syrien, ce drame)	4 (3 ; 1)
La barbarie	4

La tragédie	4
Dossier (le dossier syrien, ce dossier)	3 (2 ; 1)
La question syrienne	3
L`épisode syrien	1
L`épreuve syrien	1
Cette hyperviolence	1
Un escalade innouïe de la violence	1
Un massacre de masse	1
La terreur	1
Le chaos	1
Les actes cruels	1
Cette rébellion	1

### 1.1. De « la situation en Syrie » à « la Syrie »

« La situation en Syrie » et « sur la Syrie » sont les nominations en apparence les plus neutres et simples qu`on puisse trouver dans la nomination de ce qui passe en Syrie dans le sens où il s`agit juste d`indication géographique par le nom propre fixé au pays dont il est question. Néanmoins on pourra y indiquer des mécanismes d`élaboration de ce que Michel Pêcheaux (1969) a appelé le « préconstruit » du sens, c`est-à-dire que le sens est sous-entendu, il est subsumé connu.

Un aspect important de la nomination est à étudier quels mots deviendront des « mots-événements » ? Le fait à analyser est comment les médias passent-ils de la description des actes à la nomination de l`événement par un nom (Moirand 2006: 6).

## a) la situation

La forme de nomination « la situation en Syrie » est mentionnée dans l'article intitulé « Comment François Hollande a choisi l'option militaire » où Nathalie Guibert écrit :

« La dégradation de la situation en Syrie relève de la sécurité nationale » (*Le Monde*, Guibert:10.09.13).

Dans cet énoncé, la « situation » est mentionnée comme changeante. On peut voir que cette situation s'est aggravée il y a un changement par rapport à ce qui s'est passé antérieurement. Et le segment « en Syrie » est le complément circonstanciel de lieu qui sert juste à indiquer où se situent les faits dont on parle.

Il y a une seule occurrence de « cette situation ». Les députés français écrivent dans une lettre au Congrès américain :

« Dans cette situation, qui fait exception au sein des grandes démocraties, nos regards se tournent vers vous » (*Le Monde*, Bekmezian : 06.09.13).

Le segment avec l'adjectif démonstratif « cette situation » y est une anaphore dans la fonction de la cohésion textuelle et se réfère à une description ou qualification présentée antérieurement dans le texte, mais quant à la « situation », elle se trouve ainsi ici plutôt 'fixé', faisant objet d'un commentaire particulier entre les virgules.

Dans notre corpus on ne trouve pas d'article indéfini pour introduire la forme *situation*. On peut dire que c'est parce que le problème de la Syrie a déjà circulé dans la presse française avant la date à partir de laquelle l'on a commencé à relever des articles utilisés dans le corpus.

Le segment adjectival « la situation syrienne » peut dans un premier lieu être interprété comme simple variation équivalent du segment « situation en Syrie » mais dans une analyse plus poussée l'on peut dire qu'il réfère à ce qu'il y a déjà une information « préconstruite ». Ce terme de Pecheux évoqué également par Moirand et Paveau veut dire que telle forme insérée dans le discours indique qu'il y eu déjà dans le discours des phrase comme : « Il y a une situation en Syrie qui... » qui n'est désormais repris que par la construction adjectivale condensant le sens de/des énoncés précédents. Alors on a déjà de l'information « préconstruite » sur le sujet qui n'est que rementionné dans d'autres énoncés.

C'est ainsi que le segment « situation syrienne » se trouve plutôt dans des contextes où la « situation » est conçue comme fixée (au moins à un moment), constituant un

problème à résoudre. Dans l'article intitulé « Jérôme Chartier : « François Fillon fait bouger les lignes sur le FN et la Syrie » » Jérôme Chartier, porte-parole de l'ex-premier ministre dit :

« Chacun peut observer que l'accord entre Barack Obama et Vladimir Poutine donne aujourd'hui une perspective, s'agissant de la situation syrienne » (*Le Monde*, Lemarié:22.09.13).

De nouveau nous trouvons cette nomination dans l'article intitulé « L'heure des choix pour la France à l'ONU » où Anne-Thida Norodom écrit :

« Face à la situation syrienne, les Etats-Unis et la France avaient clairement décidé de s'exonérer des contraintes de la Charte, avant que la volte-face russe ne les ramène dans l'antichambre du Conseil de sécurité » (*Le Monde*, Norodom:26.09.13).

Ici on peut voir que comme dans l'exemple précédent il y a « la situation syrienne » dans un contexte où les différents pays doivent prendre positions concernant le problème.

## **b) la Syrie**

Ainsi nous arrivons aux cas les plus particuliers de la nomination par indication géographique où la situation n'est pas décrite du tout mais elle est devenue un événement en soi-même.

Dans l'article intitulé « ONU : Hollande pour des «mesures coercitives» contre la Syrie » il est écrit :

« Sur la Syrie, le président français a appelé le Conseil de sécurité à adopter une résolution prévoyant «des mesures coercitives» à l'encontre du régime de Bachar al-Assad » (*Libération*, AFP : 24.09.13).

La nomination « la Syrie » est même plus générale que « la situation syrienne ». Le nom du pays est devenu le nominateur d'une situation ou d'un problème.

Dans le titre d'un article publié dans *Le Monde*, il est aussi utilisé la nomination « la Syrie ». Le titre « L'opposition refuse de suivre François Hollande sur la Syrie (*Le Monde*, Bekmezian : 06.09.13) » a même deux morceaux d'information préconstruite. La position de F. Hollande dans la question syrienne est considérée comme déjà connue et c'est aussi la nature même du problème de la Syrie qui est subsumée comme connu.

Le dernier exemple de la nomination par le vocable « Syrie » que nous analysons vient de l'article intitulé « La tentation du parallèle avec l'Irak en 2003 » où il est écrit :

« Syrie 2013 ? Non, Irak 2003 » (*Le Monde*, Bernard: 13.09.13).

Ici il y a deux noms de pays et deux dates qui donnent au lecteur – avec des connaissances de ces deux situations, beaucoup d'informations alors que pour d'autres cette phrase peut apparaître comme relativement vide de sens. Il faut avoir des connaissances d'histoire pour comprendre l'idée de cette nomination par mise en parallèle. Nous analysons le rôle de la mémoire discursive dans le processus de la nomination plus particulièrement dans le chapitre suivant du mémoire.

Dans la forme de nomination « la Syrie » on ne parle pas d'une crise, d'un conflit ou d'une situation, d'un affaire qui soit situé en Syrie mais d'une problématique sommaire condensée qui peut être évoquée par la seule mention du nom du pays « la Syrie ». À la base il s'agit du processus de « nominalisation », un autre mécanisme de création de préconstruit décrit par Pêcheux (1969) – mais plus tard c'est en particulier le nom propre véhiculant des significances particulières et condensées, qui a été étudié par nombre de chercheurs en analyses de discours dont Paveau (2006).

Au début du conflit le média a essayé de définir la situation de la Syrie. Mais comme le temps passait de plus en plus nous pouvons trouver le « mot d'événement » « Syrie » qui se réfère à tous les événements de conflit en Syrie. On peut dire que « la Syrie » est aussi déjà devenue un mot d'événement parce qu'il y a 14 cas où on a utilisé seulement le nom « Syrie » pour la nomination de la situation.

Dans cet esprit, il serait logique que la nomination « la Syrie » soit plus fréquente au fur et à mesure que le temps avance, apparaissant davantage dans les articles les plus récents. Mais ayant observé les occurrences de la nomination en « la Syrie » dans notre corpus sur le plan temporel il faut dire que les tendances ne sont pas les mêmes dans les deux quotidiens observés. L'on peut bien voir un processus de condensation de la nomination vers la forme « la Syrie » dans les articles de *Libération*. Dans *Le Monde* en revanche, une telle évolution n'est pas observable. Il est possible que ces différences soient reliées au fait que la rédaction *du Monde* prête plus d'attention à une exposition des faits menée « avec rigueur » et sans implicites (Koren 2006). Mais on peut assumer aussi que la logique de nomination n'est pas toujours évidente et surtout que l'intervalle pendant lequel les articles ont été relevés n'est pas suffisante pour en cerner des logiques plus claires.

## 1.2. Les nominations avec la connotation de violence

### a) la tragédie et le drame

« La tragédie » est utilisée dans la nomination dans un contexte des événements survenus. C'est une désignation véhiculant une image terrifiante et grave de ce qui s'est passé. On peut le voir dans l'article « Fiscalité, Syrie... François Hollande a voulu rassurer et s'expliquer » :

« Pour le chef de l'Etat, cet accord est une « étape importante » vers une résolution – plus lointaine – d'un conflit devenu "la tragédie la plus grave de ce début de siècle » » (*Le Monde* : 16.09.13).

Comme l'indique le titre, c'est donc dans l'intention de rassurer et de s'expliquer que François Hollande dit que le conflit en Syrie est devenu « la tragédie la plus grave de ce début de siècle ». Peut-être une pensée comme celle-là est un peu exagérée mais certainement l'importance de ce conflit violent est bien montrée. D'une part pour se justifier, d'autre part l'intention de « rassurer », tout comme il concerne l'esprit, concerne tout aussi les émotions. Ce qui peut indiquer qu'il est volontairement dans un registre fortement émotionnel.

Pour donner à cette situation une nomination plus pittoresque « le drame » est utilisé par exemple dans le livre du jour intitulé « Les ambiguïtés de la notion de guerre juste » où la journaliste exprime la critique de Fillon autour le président :

« Face au drame syrien, le chef de l'Etat aurait, selon lui, fait preuve de précipitation en négligeant le rôle de l'ONU, en se plaçant sans prudence dans le sillage des Américains » (*Le Monde*, Guibert : 19.09.13).

Pour Fillon c'est stratégiquement utile de souligner l'importance du problème et le drame est peut-être ici avec la connotation à un fiasco syrien pour critiquer les décisions du chef de l'Etat. « Selon lui » dans cette phrase renvoie à Fillon dont parle la journaliste, mais ce n'est pas clair sur de qui viennent les mots « face au drame syrien ». On peut penser que ce sont les mots de Hollande parce qu'il pense que c'est « la tragédie la plus grave de ce début du siècle » alors il y a cet aspect de « tragédie », « drame ». Mais on peut aussi croire que ce sont les mots de Hollande utilisés par Fillon qui donne à cette nomination un double sens, l'ironie. L'usage du mot « drame » laisse

entendre un accent mis sur des émotions (au lieu de réfléchir prudemment), un sens possible à véhiculer quand il s'agit de genres littéraires.

## **b) la barbarie**

Très intéressante est la nomination « la barbarie » qui selon le Larousse est une action barbare cruelle. Le Trésor de la langue française nous donne l'étymologie du mot « barbare » (d'où vient aussi la barbarie) : même si initialement le mot désignait tout simplement un peuple étranger à la civilisation, déjà en latin auquel le français emprunte le mot, une extension de sens vers tout acte qui est caractérisé par la rudesse des mœurs et la cruauté est faite. Avec la nomination « la barbarie » une image d'une cruauté qui n'est pas civilisée est créée. Une telle nomination est de nouveau présente pour l'intervention militaire. Selon cette nomination il faut sauver le peuple de la Syrie de ces barbares.

C'est justement dans un contexte moral pour justifier l'intervention ou non en Syrie qu'est utilisée la nomination « la barbarie ». L'exemple vient du Monde de « Journal de combat » où il est écrit :

« Débat parlementaire ou débat moral, Jacques Vuillemin, de Besançon (Doubs), s'interroge : « La vraie question porte sur la réponse à apporter à un acte de barbarie et sur le choix entre les incertitudes de l'action et les certitudes de l'inaction » » (*Le Monde*, Galinier : 16.09.13).

« Un acte de barbarie » renvoie ici plus exactement à l'utilisation de l'arme chimique par le gouvernement de Bachar al-Assad. Dans cette citation on peut voir avec certitude que Vuillemin lui-même est pour l'intervention militaire. La nomination indique que cet acte commis par le gouvernement d'al-Assad est à considérer comme quelque chose de fortement non-civilisé.

L'autre exemple de « la barbarie » vient de l'article intitulé « François Hollande, du jaressisme au clemencisme? » où Alain Duhamel dit :

« François Hollande s'est montré dès le départ aussi en flèche face à la barbarie de Bachar al-Assad que Nicolas Sarkozy l'avait été, pour des raisons symétriques, face au colonel Kadhafi » (*Libération*, Duhamel : 11.09.13).

Pour montrer la grande mission de Hollande « la barbarie de Bachar al-Assad » est une nomination qui montre ses intentions de justifier l'intervention avec une connotation positive. On pourrait même dire que la nomination de la situation comme « la barbarie » constitue pour l'intervention des français afin de résoudre le problème en Syrie. Un

argument défini par la langue : le sens que véhicule cette nomination est : c'est un combat des civilisés contre les barbares.

### **c) le crime et la violence**

L'utilisation de la nomination « le crime » donne une connotation de violence et de peur. Quand nous disons que c'est un crime contre l'humanité alors c'est sûr qu'il faut intervenir. Ce sont les droits de l'homme qui sont en danger et la France a pris pour mission de protéger les droits de l'homme comme tous les autres pays dans l'Union Européenne. Avant on pouvait parler de guerre civile mais après le 21 août 2013 quand l'Etat a utilisé une arme chimique contre son propre peuple cette situation est devenu un problème de sécurité international.

Dans l'article écrit par l'historien Jacques Sémelin au *Monde* il écrit :

« « Crimes contre l'humanité » commis par les forces gouvernementales, « crimes de guerre » perpétrés par l'opposition armée, dénonçait dans son dernier rapport, publié le 11 septembre, la commission d'enquête de l'ONU sur les violations des droits de l'homme » (*Le Monde*, Sémelin:19.09.13).

Ici on peut observer le phénomène de l'usage des guillemets utilisé pour souligner les nominations de l'ONU. La violation des droits de l'homme est commis par les forces gouvernementales qui selon Sémelin ont aussi commis des « crimes de guerre » et « les crimes de l'humanité ». La gravité de la violence dans la situation en Syrie est bien présente dans cette nomination « crime ».

Pour la deuxième fois « crime de guerre » est utilisé dans le contexte de l'ONU. Dans l'article intitulé « Armes chimiques en Syrie : l'ONU a voix au chapitre » où Iris Doroëux écrit :

« S'exprimant devant le Conseil de sécurité de l'ONU, auquel il présentait le rapport, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a qualifié l'utilisation de ces armes de «crime de guerre» » (*Libération*, Doroëux: 16.09.13).

Les guillemets sont utilisés de nouveau pour montrer la qualification et par là le jugement de la situation. Au titre d'un décideur important, Ban Ki-moon a caractérisé les actions du gouvernement comme « crime de guerre » et pour indiquer que c'est sa prise de position, cette nomination est aussi entre guillemets.

Une nomination avec une forte connotation de confusion de la situation syrienne vient des mots de Hollande rapportés dans un article dans *Libération* :

«Poutine a toujours dit qu'il avait peu de sympathie pour Bachar al-Assad, mais il ne veut pas que le pays sombre dans le chaos » (*Libération*, Biseau: 10.09.13).

L'opinion de Poutine que Hollande exprime dans sa citation est que si Bachar al-Assad serait poussé de puissance « le chaos » régnerait dans le pays.

Toutes les nominations de violence sont en gros les nominations des gens pour argumenter ses opinions de la situation. Les journalistes eux-mêmes utilisent les nominations plus douces qui ne provoquent pas d'émotions excessives.

### **1.3. Les nominations neutralisantes : « la crise » et « le conflit » et après « la guerre »**

Les deux nominations : « la crise » et « le conflit » indiquent qu'il y a un problème mais au sens neutralisant.

#### **a) la crise**

On peut dire aussi que « la crise » est de tous les exemples le plus commun. Le média a apparemment trouvé que « la crise syrienne » est la définition la plus appropriée de ce qui passe en Syrie. « La crise syrienne » est très souvent utilisée pour définir la situation comme un problème international qui doit être la question à discuter dans l'Europe.

Le Larousse donne la définition du mot *crise* suivante :

« Moment très difficile dans la vie de quelqu'un, d'un groupe, dans le déroulement d'une activité, etc. ; période, situation marquée par un trouble profond ».

On peut dire qu'en occurrence, nous parlons d'un moment très difficile dans la vie des Syriens sur le plan général mais cette crise a aussi différents visages. Elle touche à la politique et à la sécurité et tout cela nous pouvons le voir dans la nomination de la situation de la Syrie avec le mot-clé « la crise ». Ainsi donnons quelques exemples pour créer une image de cette nomination employant la forme « la crise ». Le désignant « la crise » indique aussi que c'est une situation temporaire (*moment, période*) et d'ici vient aussi l'aspect neutralisant.

Donnons ainsi l'exemple de l'article « Les limites de l'influence française » où dans la première phrase l'auteur Natalie Nougayrède demande :

« L'affaire syrienne solde-t-elle la capacité de la France à peser sur une grave crise humanitaire et de sécurité internationale » (*Le Monde*, Nougayrède: 01.10.13) ?

Ici nous voyons l'utilisation des nominations « crise humanitaire » et « crise de sécurité internationale ». Ces nominations sont utilisées pour montrer que la crise syrienne est un des crises humanitaires et de sécurité internationale importante dans le monde où la France a le pouvoir de réagir. Ce qui se passe en Syrie doit rendre anxieux tout le monde. C'est une affaire internationale et cela dit aussi l'auteur dans *Le Monde* avec ses nominations. Dans cet article nous pouvons voir comment « cette crise » est aussi l'indicateur de la capacité de la France qui, selon Nougayrède n'est pas dans un « suivisme » des Américains dans cette crise.

L'autre utilisation du mot « crise » qui souligne la gravité et globalité du problème et que nous pouvons voir dans le même article. Il y est dit « une crise qui a fait 110 000 morts et menace tout le Moyen-Orient (*Le Monde*, Nougayrède : 01.10.13) ». On peut voir que même si cette nomination « la crise » est neutralisante du problème pourtant c'est une crise grave avec un grand nombre de victimes.

Pour donner un autre exemple de la nomination « la crise » regardons l'article « Paris réaffirme sa volonté d'obtenir une résolution ferme contre Damas » qui était publié dans *Le Monde* du 24 septembre. La journaliste Revault d'Allones écrit dans le sous-titre de l'article :

« La crise syrienne devrait dominer les débats lors de l'Assemblée générale des Nations unie » (*Le Monde*, d'Allones: 24.09.13).

De nouveau il est décrit la dimension internationale du problème en utilisant la nomination « la crise syrienne ». Cette crise est si importante qu'elle devrait dominer les débats dans les Nations unie, comme la journaliste le déclare. Ce n'est pas seulement « une situation » ou « un dossier » mais « une crise ».

Dans le même article la journaliste parle aussi de la « crise chimique ». Elle dit :

« Saisissant retournement : la Russie, qui risquait d'être marginalisée en cas de frappes contre son allié syrien, a spectaculairement repris la main sur le calendrier des négociations et sur les modalités de règlement de la crise chimique » (*Le Monde*, d'Allones:24.09.13).

Ici la crise est utilisée de nouveau au sens international. La Russie a négocié avec la Syrie pour que l'Etat abandonne ses armes chimiques. On a travaillé sur un règlement pour conduire cette action. En plus de la France les autres pays européens sont impliqués et aussi la Russie qui est un allié de l'Etat de la Syrie qui a utilisé l'arme chimique contre son propre peuple. Maintenant la Russie cherche aussi une solution à cette crise chimique qui est devenue une crise internationale. Ce n'est pas seulement une crise quelque part dans le monde mais une crise qui affecte les relations internationales.

Dans *Libération* Marc Semo écrit dans l'article « Paris en pointe mais isolé sur la Syrie » :

« Salué par toutes les capitales concernées par la crise, l'accord de Genève sur le démantèlement des armes chimiques syriennes a pu sembler une surprise tant, il y a encore quelques jours, les positions des Russes et des Américains semblaient éloignées » (*Libération*, Semo : 15.09.13).

Ici la Syrie n'est pas mentionnée, on parle seulement de la crise. Tout le monde sait que c'est la crise en Syrie. On ne peut pas dire que c'est parce que le temps a passé que la journaliste utilise la nomination « la crise » et pas « la crise syrienne ». Par exemple l'article de Semo est publié avant celui *du Monde* d'Allones. Mais ce que nous pouvons souligner c'est le fait que cette crise internationale est de nouveau réaffirmée. Il y dit « toutes les capitales concernées par la crise ». Il y a plusieurs pays avec leurs capitales qui sont concernés dans cette crise en Syrie. La nomination « la crise » donne à cette situation une couverture globale. Ce n'est pas la crise des syriens en Syrie mais c'est une crise qui touche beaucoup de pays.

Il faut souligner qu'il y a bien une logique dans l'utilisation du déterminant défini ou indéfini. « Une crise » est utilisée souvent avec l'adjectif pour caractériser la situation. Par exemple « une crise grave » indique une composante de signification qu'on parle d'une crise *terrible* qu'on doit trouver une solution. Avec le déterminant défini « la crise syrienne » vient au premier plan plutôt le sens que (« la crise syrienne ») est dans un moment ou une période la chose qu'on doit résoudre.

## **b) le conflit**

De conflit le Larousse donne l'explication suivant :

« Lutte armée, combat entre deux ou plusieurs puissances qui se disputent un droit ».

On peut dire que effectivement en Syrie il s'agit d'un combat d'un côté entre l'armée de l'Etat et son chef Bachar al-Assad et de l'autre entre les rebelles avec l'armée syrienne libre.

Il faut aussi souligner que le conflit est 'interne' ou 'du régime de Bachar al-Assad' (cela veut dire aussi qu'il est interne) alors que la crise est internationale (« la crise internationale de sécurité »). Ici on peut voir la point de vue du journaliste dans la nomination. Avec la nomination qu'il s'agit d'une crise internationale de sécurité on peut dire que l'intervention militaire par la France est justifiée. Alors une telle nomination joue le rôle de manipuler les pensées des gens pour qu'ils soient pour l'intervention. En disant que c'est un conflit interne nous pouvons nous demander quelle raison a la France d'intervenir dans les affaires intérieures d'un autre pays. Cette nomination est bonne pour ceux qui sont contre l'intervention militaire et la force des armes.

L'ambassadeur de France Bernard Dorin écrit le 1 octobre dans *Libération* un article intitulé « Pour une fédération en Syrie ». Ici l'ambassadeur essaye d'expliquer quelle est la situation politique en Syrie et ce qu'il faut faire sur le plan politique et régional pour résoudre la situation courante. Il donne des solutions pratiques en utilisant deux fois la nomination « le conflit interne syrien ». Il n'utilise pas le mot « crise » parce que par sa nature c'est un problème 'interne' et pas international.

Dorin écrit :

« Aussi, pour le long terme, la solution raisonnable du conflit interne syrien, la seule qui soit envisageable est la transformation de la Syrie actuelle en un Etat fédéral ou confédéral qui donnerait son autonomie aux deux minorités religieuses alaouite et druze ainsi qu'à la minorité ethnique kurde (non prévue à l'époque du mandat) » (*Libération*, Dorin : 01.10.13).

Ici on peut voir que la nomination « le conflit interne syrien » sert à nommer le problème dont les discutants cherchent les solutions. Il y a la question du pouvoir en Syrie. La minorité religieuse alaouite est présente au gouvernement et les rebelles sont la grande majorité sunnite du pays. L'auteur parle dans cette citation de solution pour le long terme et cela n'est pas une intervention militaire comme nous voyons dans les articles où la journaliste utilise la nomination « la crise ».

L'autre phrase où Dorin nomme la situation comme « le conflit interne syrien » est :

« Cependant, existe une nécessité absolue d'agir pour arrêter l'horreur du conflit interne syrien et l'utilisation de l'arme chimique par le régime de Bachar al-Assad » (*Libération*, Dorin :01.10.13).

Ici nous voyons aussi la gravité du problème parce qu'il parle « de l'horreur du conflit interne syrien ». La raison pour laquelle la communauté internationale doit intervenir est parce que le régime de Bachar al-Assad a utilisé l'arme chimique. Cette intervention ne serait pas justifiée s'il y avait seulement les controverses entre le gouvernement et l'opposition. L'utilisation de l'arme chimique est cette horreur du conflit interne syrien qui oblige les forces internationales à agir. Le qualificatif « horreur » donne à cette nomination « le conflit interne syrien » une dimension où l'intervention est justifiée.

Un autre exemple pour confirmer que « le conflit » est utilisé pour justifier la non-intervention militaire vient de l'article intitulé « Livrer des armes aux rebelles syriens, le pari risqué de Hollande (*Libération*, Hofnung :20.09.13) ». Déjà dans le titre nous voyons ce scepticisme autour de l'intervention militaire par la France et cela confirme les mots de Romain Nadal, le porte-parole diplomatique de l'Elysée qui dit :

« Il n'y a pas de solution militaire au conflit en Syrie » (*Libération*, Hofnung :20.09.13).

Ici ce n'est pas le conflit interne que Nadal utilise pour qualifier la situation mais avec le complément de lieu « en Syrie » la même idée est présente. En tout cas c'est un conflit interne parce que ça se passe en Syrie.

Le 11 septembre dans *Libération* est publié article intitulé « En direct. Pour Hollande, les femmes sont « les premières victimes » du conflit syrien (*Libération*, AFP:11.09.13) ». Ici déjà dans le titre la journaliste donne la nomination de la situation en Syrie comme « le conflit syrien ». Il dit que pour Hollande les victimes dans le conflit sont les femmes. Une telle idée augmente l'importance du problème parce qu'il touche un sujet sensible, les droits de l'homme. À une nomination neutralisant du problème « le conflit syrien » est donné avec « les victimes » un sens plus grave qui invite à intervenir.

Le deuxième cas dans cet article ou est utilisé « le conflit syrien » est le suivant :

« François Hollande évoque la tragédie du conflit syrien et souligne que les femmes sont « les premières victimes » de « la stratégie de la terreur aussi bien du régime (de Bachar Al-Assad) que des groupes jihadistes » » (*Libération*, AFP:11.09.13).

Regardons seulement le commencement de la phrase où il est dit que Hollande évoque la tragédie du conflit syrien. Les mots-clés dans cette citation sont « évoque » et « la tragédie ». On peut dire que les deux sont utilisés pour indiquer dans quel cadre Hollande énonce ses mots précis transmis par la journaliste entre guillemets. « Évoque » est utilisé pour indiquer que c'est Hollande lui-même qui introduit ou souligne l'optique de *tragédie* dans la question qui est couramment appelée par les autres ou l'usage général le « conflit » syrien. Il y a un problème grave de la violation des droits de l'homme et Hollande prend cela pour que la communauté française partage son opinion. Pour lui c'est la tragédie du conflit syrien comme dit astucieusement la journaliste. De nouveau avec l'utilisation d'un mot avec une connotation de peur et de guerre est créée une situation où un conflit dans un certain pays est devenu un affaire d'importance internationale.

Un autre exemple pour lequel le complément sert à souligner l'horreur du conflit vient de Fabrice Rousselot quand il écrit dans l'article « Syrie : et si le Congrès votait non ? » :

« Parce qu'il reste de la responsabilité de la communauté internationale de tenter de résoudre un conflit de plus de deux ans et qui a déjà fait 100 000 morts » (*Libération*, Rousselot: 09.09.13).

Il y a deux justifications ici pourquoi il faut intervenir dans ce conflit. Premièrement c'est un conflit de plus de deux ans. Alors on peut assumer qu'ici dans ce conflit il n'y a pas une solution interne et la communauté internationale doit réagir. La deuxième justification est qu'il y a un grand nombre des victimes, déjà 100 000 personnes sont morts. Alors on ne peut pas juste regarder une telle violence. Le complément de « un conflit » dans cet exemple est « de plus de deux ans... », ce qui souligne qu'il ne s'agit pas d'une situation temporaire. Ainsi il faut intervenir.

Pour le dernier exemple de la nomination « le conflit syrien » est l'article intitulé « Fabius rencontre son homologue russe en marge du G20 » où il est écrit :

« La France et la Russie s'opposent sur l'idée d'une intervention militaire en Syrie, défendue par Paris mais rejetée par Moscou, qui affiche un soutien indéfectible depuis le début du conflit au régime de Bachar al-Assad » (*Libération*, AFP :06.09.13).

On parle ici d'un conflit du régime de Bachar al-Assad. On donne aussi le nom des deux pays qui ont une opinion défavorable pour l'intervention. La Russie est avec ferveur contre l'intervention en Syrie alors que la France dirigée par Hollande est pour

l'intervention. Dans cette nomination « le conflit au régime de Bachar al-Assad » il est donné seulement un des participants. Stratégiquement c'est utile de nommer les forces d'Etat qui sont soutenues par la Russie et qui ont utilisé aussi l'arme chimique. Mais pourtant nous ne pouvons pas dire que c'est seulement le régime de Bachar al-Assad qui est responsable en tout ça qui passe en Syrie. On ne dit rien de mauvais des rebelles qui ont bien sûr causé aussi des grands dommages au pays.

Ayant analysé la nomination « le conflit » dans les articles précédents nous pouvons dire que « le conflit interne » est utilisé pour souligner que c'est une affaire de la Syrie et l'intervention militaire n'est pas justifiée mais il faut changer le gouvernement en Syrie. Les compléments comme « tragédie », « horreurs » du conflit syrien donne une dimension plus sérieuse. Il faut maintenant penser au conflit comme une situation où il faut certainement réagir.

### **c) la guerre**

Avec la nomination de guerre l'intérêt des français sur ce sujet est généré. La façon dont cette nomination de guerre est utilisée est intrigante. Il existe seulement un cas où dans la nomination il y a le mot « la guerre » seul sans les compléments. Plus souvent la nomination « une guerre civile » ou « une guerre civile en Syrie » est utilisée. Le fait bien connu est qu'un pays étranger n'a pas le droit d'interférer dans les affaires intérieures d'un autre pays. L'article indéfini indique que dans ces exemples, il s'agit alors justement de discuter si l'on peut qualifier la situation de *guerre* et si oui, de quelle guerre (*guerre civile*). Alors on peut dire aussi que la nomination même de *guerre* peut constituer un argument affectant d'être pour ou contre une intervention militaire. De plus aussi les nominations dépeignent comment « la guerre sans but et sans fin » sont utilisés. Pourquoi faudrait-il que la France s'interroge dans une guerre qui n'a pas de solution et qui en plus se passe dans un autre pays.

Maintenant donnons quelques exemples exactes des articles pour montrer les différentes utilisations du mot « la guerre » dans le contexte de Syrie.

L'historien Jacques Sémelin mentionne dans l'article « Il faut réfléchir à notre barbarie » qu'il y a une question de nomination de la situation. C'est une guerre mais ça ressemble à une guerre civile et en même temps l'objet originel du conflit est perdu. Sémelin dit :

« Il y a une autre facette non rationnelle que l'on retrouve dans le conflit syrien: dans cette guerre qui ressemble beaucoup à une guerre civile, on tend à perdre l'objet originel du conflit (prendre le pouvoir d'un côté, le garder de l'autre) » (*Le Monde*, Sémelin:19.09.13).

Ici la forme de la nomination de la *guerre civile* vient jouer son rôle avec l'article indéfini. Cette guerre n'est toujours pas clairement définie mais l'auteur choisi ici de l'appeler guerre civile.

Un autre exemple où « la guerre » est utilisée afin de discuter s'il faut réagir et comment par la communauté internationale vient de l'article « Les ambiguïtés de la notion de guerre juste » où Nathalie Guibert dit :

« Face à des crimes contre l'humanité, devant 120 000 morts, dans une guerre civile sans issue, la force doit-elle être une réponse » (*Le Monde*, Guibert:19.09.13) ?

L'argumentaire dans cette phrase se constitue d'un côté de la justification de l'intervention parce que en Syrie il y avait un crime contre l'humanité avec 120 000 morts et d'un autre côté de la nomination caractérisant la situation par sa durée et sa complicité « une guerre civile sans issue ». « Une guerre civile sans issue » souligne que c'est une guerre entre les syriens qui a duré plus de deux ans sans trouver de solution.

On peut voir une image de la situation même dans un registre dérogatoire et moqueur dans l'article de Pierre Marcelle « La guerre sans but et le travail sans fin ». Marcelle dit :

« Où se rejoignent l'absurdité du travail sans fin et de la guerre sans but, du travail sans but et de la guerre sans fin, sans autre profit que celui des marchands de tout poil - marchands de canons en général et, ça va sans dire, de gaz de combat en particulier » (*Libération*, Marcelle:12.09.13).

Il dit que la guerre en Syrie n'a pas un but et que ce travail qu'on veut faire là-bas n'a pas la fin. De plus selon Marcelle ce travail (à interpréter comme l'intervention militaire) est absurde. Comme dans les deux articles plus haut la nomination « la guerre » n'est pas utilisée dans le sens plus commun mais avec une nuance pour souligner que c'est une situation interne et difficile à résoudre, voir définir pour les autres pays qui ne peuvent pas vraiment être capable de comprendre toutes les circonstances.

Avec la nomination « la guerre » vient une opinion assez sceptique autour des motifs de l'intervention militaire. Dans l'article « En France, l'opinion publique résolument hostile » Jean-Daniel Lévy, directeur du département « politique-opinion » à Harris

Interactive dit que les questions qui obsèdent les français sont : « Quels sont les buts de la guerre? Quel serait le régime qui remplacerait celui d'Al-Assad (*Libération*, Ecoiffier:10.09.13)? » De nouveau les buts de guerre ne sont pas clairs. Même si cette nomination n'est pas si radicale que celle de Marcelle qui dit que cette guerre n'a pas le but il y a en tout cas une forte suspicion dans la question de Lévy.

Une autre pensée un peu moqueuse qui met en évidence que l'intervention pour guerre civile en Syrie n'est pas le problème dirigeant dans la politique extérieure de la France vient de l'article « Comment François Hollande a choisi l'option militaire » où Nathalie Guibert écrit :

« Au ministère de la défense, l'indifférence des sondés est décortiquée depuis des mois : dans l'entourage du ministre Jean-Yves Le Drian, on dresse le constat que les horreurs de la guerre civile syrienne ne pénètrent pas l'opinion, et même que leur accumulation finit par lasser » (*Le Monde*, Guibert:10.09.13).

La plupart des personnes en France ne sont pas pour l'intervention militaire par la France et de même beaucoup d'hommes du gouvernement ne sont pas sûrs de la nécessité de l'intervention. Même les horreurs de cette guerre civile ne peuvent pas trouver une réponse majoritaire auprès du public. Les gens sont indifférents à la question d'une guerre civile qui se passe dans un autre pays.

On peut dire que la nomination « la guerre » ou « la guerre civile syrienne » ne sert pas pour encourager les lecteurs à voir que c'est un problème brûlant en Syrie où l'intervention de la France est indubitablement nécessaire. En véhiculant le côté indéfini du problème (une guerre ...), la nomination en « guerre civile » souligne au contraire que ce n'est pas la guerre pour la France sur le terrain international mais c'est la guerre interne entre les syriens qui a pris une route violente. En tout cas la solution n'est pas dans l'intervention militaire mais dans le changement de la politique en Syrie.

#### **1.4. Les nominations les plus communes : « l'affaire », « le dossier », « la question » - un problème à résoudre ou non**

##### **a) l'affaire – une situation préoccupante ou un projet politisé**

L'une des définitions que le Larousse donne à l'affaire est : « Source de préoccupations, de difficultés ; situation dangereuse, périlleuse. »

Un exemple de « l'affaire syrienne » comme une situation difficile avec des positions différentes sur le sujet vient de l'article intitulé « Fillon : la faute du voyage chez « Vladimir » » où Catherine Vincent écrit :

« Rien n'est évident dans l'affaire syrienne, toute position est difficile, peut être critiquée sous tel ou tel aspect, notamment dans la riposte à donner à l'emploi d'armes chimiques par Bachar Al-Assad - car il faut une réaction » (*Le Monde*, Vincent : 22.09.13).

Elle dit que rien est évident dans « l'affaire syrienne » alors que c'est une affaire où il n'y pas une seule solution visible. « L'affaire » prend le sens d'une situation difficile à résoudre et pour laquelle on ne peut pas dire si l'intervention militaire est nécessaire ou non.

L'autre définition que le TLF (Le Trésor de la Langue Française) donne à *affaire* est : « Action en projet ou en cours, à laquelle une ou plusieurs personnes (agents) sont directement ou indirectement intéressées. »

Dans notre corpus « l'affaire » est aussi utilisée le plus souvent dans ce sens de l'intérêt personnel.

« L'affaire » peut indiquer dans la nomination les différentes opinions sur la situation en Syrie. L'ex Premier ministre François Fillon a publiquement critiqué la politique de Hollande dans « l'affaire » syrienne. On peut voir la nomination « l'affaire » comme un exemple des opinions contraires sur le sujet syrien dans l'article « En Russie M. Fillon a agi un gaulliste » où Pierre Lellouche écrit :

« Que certains hiérarques socialistes aient pu verser dans pareil excès, piqués au vif par les déclarations d'un opposant politique qui critique à juste titre ce que nous considérons être un fiasco diplomatique majeur de la France dans cette affaire, c'est une chose » (*Le Monde*, Lellouche:28.09.13).

La journaliste parle dans cette phrase du « fiasco diplomatique majeur de la France » qui renvoie à M. Fillon et à sa critique vers Hollande et ses décisions concernant la situation en Syrie. Il est à noter que Fillon a critiqué la politique du chef d'Etat à l'étranger en Russie devant l'adversaire le plus grand de la France dans cette affaire. « Cette affaire » est utilisée par la journaliste dans le sens que cette situation en Syrie a créé aussi en France une situation politique tendue.

La situation en Syrie nommée comme « cette affaire » est l'objet des points de vues différents aussi dans l'éditorial intitulé « Fillon : la faute du voyage chez « Vladimir » » où Catherine Vincent écrit :

« Même si on pense que Moscou a un rôle, à l'évidence, à tenir dans la recherche de la paix en Syrie, il était peu honorable et pour le moins inélégant, comme l'a fait M. Fillon, de donner publiquement du « *cher Vladimir* » à un homme qui entend contrer Paris dans cette affaire et dont nombre d'opposants croupissent en prison à la suite de procès iniques » (*Le Monde*, Vincent : 22.09.13).

« Cette affaire » est de nouveau utilisée dans le contexte pour désapprouver le comportement de Fillon dans cette affaire dont tout le monde sait qu'il s'agit de la Syrie parce qu'il avait un grand écho dans la société française après le voyage de Fillon en Russie. Alors la nomination « cette affaire » est de nouveau un indicateur de la schématisation de la situation en Syrie comme un enjeu des intrigues.

« L'affaire syrienne » au sens que c'est une mission personnelle de Hollande est décrite dans l'article « Syrie : Hollande dans les pas de Mitterrand » où la journaliste Revault d'Allonnes écrit :

« Dans l'affaire syrienne, François Hollande pense d'abord à lui-même » (*Le Monde*, d'Allonnes : 13.09.13).

Ici nous voyons que « l'affaire » est utilisée pour décrire une aventure individuelle de François Hollande sur le sujet syrien. La journaliste fait alors entendre que alors que la plupart des personnes en France sont contre l'intervention des armes françaises en Syrie, F. Hollande a pris cette affaire comme sa mission quelque peu personnelle, d'agir au niveau international et d'intervenir en Syrie.

Dans tous ses exemples « l'affaire » est choisi pour nommer les différents points de vues des politiciens. Il y a aussi le phénomène de « l'affaire syrienne » comme action individuelle du président Hollande. En tout cas on peut dire que le désignant « l'affaire syrienne » ne sert pas à justifier ou pas l'intervention militaire en Syrie comme c'était le cas pour « le conflit », « la crise » et « la guerre ». C'est une nomination pour souligner les opinions différentes des hommes politiques français.

### **c) le dossier**

Un autre désignant assez fréquemment employé est « le dossier ». On peut aussi dire qu'une telle nomination de la situation montre le problème de manière plutôt neutralisante. Comme avec « l'affaire » « le dossier » est aussi utilisé dans un contexte

de problème qu'on doit résoudre. Mais « le dossier » est un des nombreux problèmes. Métaphoriquement on peut dire qu'il y a un livre plein de problèmes et la Syrie en est un.

Le TLF dit que le dossier est :

« Ensemble de documents relatifs à une affaire ou concernant une personne, groupés dans un carton, un classeur portant au dos une étiquette distinctive. »

On peut dire que « le dossier syrien » est utilisé à peu près dans le même sens que « l'affaire syrienne » nous pouvons le voir dans l'article intitulé « Fiscalité, Syrie... François Hollande a voulu rassurer et s'expliquer » où la journaliste écrit :

« François Hollande était très attendu sur le dossier syrien, pour définir la position de la France après l'accord entre les Américains et les Russes sur une destruction de l'arsenal chimique du régime de Damas » (*Le Monde* : 16.09.13).

Ici « le dossier syrien » sert à expliquer les décisions politiques dans la situation syrienne.

Le 6 septembre dans *Le Monde* est publié un article avec le titre « Impasse diplomatique sur le dossier syrien (*Le Monde*, Riols : 06.09.13) ». Dans cette nomination de nouveau nous voyons la dimension politique. « Le dossier syrien » produit les divergences d'opinions. Il y a beaucoup d'opinions et cela produit une incertitude sur la façon de prendre les décisions.

Un autre exemple de « dossier syrien » comme indicateur pour les décisions politiques vient de l'article intitulé « Hollande pour des «mesures coercitives» contre la Syrie » où il est dit :

« Le président français s'est exprimé ce mardi à la tribune de l'assemblée générale des Nations unies, grand-messe annuelle de la diplomatie internationale à New York, dominée cette année par les dossiers syrien et iranien » (*Libération*, Ecoiffier : 20.09.13).

C'est évident que « le dossier syrien » est un problème dans la diplomatie internationale et chaque pays doit faire les décisions politiques concernant ce dossier eux-mêmes

Pour le dernier exemple de « dossier syrien » nous avons relevés la citation dans l'article intitulé « François Hollande, soirée techno » :

« François Hollande avait promis de parler quand il aurait en main tous les éléments de preuve du dossier syrien » (*Libération* : 15.09.13).

Les éléments de preuve indiquent que la question soulevant le problème de savoir si le gouvernement de Bachar al-Assad avait réellement utilisé l'arme chimique. « Le dossier syrien » est utilisé ici dans un contexte de bagage des différentes preuves sur la situation.

De la nomination du problème par le désignant « le dossier » on peut dire qu'une telle nomination fait entendre qu'il y a une décision politique importante à faire pour tous les pays. C'est un des problèmes dans la série des problèmes à résoudre. Cependant cette nomination est plutôt neutralisante en ce qui concerne la décision exacte à prendre, il ne suggère pas une position forte ni pour ou ni contre les frappes par le gouvernement français en Syrie.

#### **d) la question syrienne**

Il y a seulement quelques exemples dans le corpus de l'emploi du désignant « la question syrienne » mais en tout cas cette nomination entre bien en concert avec les nominations pratiquées sous formes semblables de « dossier » et « affaire ». Comme « le dossier » « la question » est aussi un problème à discuter et à résoudre mais « la question » indique plutôt qu'il y a un problème et la Syrie n'est pas un des nombreux problèmes comme c'était le cas avec le désignant « le dossier ».

Dans l'article intitulé « Les députés du Front de gauche écrivent au Congrès américain sur la Syrie » il est dit :

« Dans ce courrier, dont Le Monde a eu copie, le député François Asensi (Seine-Saint-Denis) ainsi que les neuf autres élus du groupe de la Gauche démocrate et républicaine, dont son président, André Chassaigne, (Puy-de-Dôme) souhaitent "faire part de [leur] opposition à cette intervention militaire en Syrie et [leur] attachement à ce que l'ONU poursuive et amplifie ses efforts pour une paix juste" aux congressistes américains qui commenceront à débattre de la question syrienne, lundi 9 septembre, avant de se prononcer par le vote » (*Le Monde*, Bekmezian : 06.09.13).

Ici nous pouvons voir qu'en l'occurrence l'opposition cherche dans cette « question » des alliés auprès du Congrès des Etats-Unis. Un débat sur « la question syrienne » prend place le 9 septembre. La nomination sous forme de « la question » indique différentes solutions et facettes du problème syrien.

« La question syrienne » est de nouveau utilisée dans le sens de décision politique dans l'article intitulé « L'opposition refuse de suivre François Hollande sur la Syrie » où Héléne Bekmezian écrit :

« C'est peu dire que l'emballlement de la question syrienne et la décision de François Hollande de convoquer le Parlement en session extraordinaire une semaine plus tôt pour décider de l'éventualité de « punir » le régime de Bachar Al-Assad, après l'utilisation supposée d'armes chimiques le 21 août, a pris de court l'Assemblée nationale » (*Le Monde*, Bekmezian : 06.09.13).

Ici il y a « la question syrienne » dans un contexte de l'intervention militaire et les décisions que le Parlement doit prendre à ce sujet.

### **e) l'épisode et l'épreuve syrien**

Une nomination sous forme de « l'épisode syrien » est utilisée dans l'article intitulé « Les limites de l'influence française » où la journaliste écrit :

« L'épisode syrien, après ses succès en Libye et au Mali, est un rappel brutal pour la France aux réalités des rapports de forces internationaux » (*Le Monde*, Nougayrède : 01.10.13).

La signification que peut suggérer le désignant « épisode » est que c'est un problème temporel qui se passe comme les conflits en Libye et au Mali. Si à présent la Syrie est l'objet de discussion partout en Europe, une fois la solution trouvée, cette « épisode » aussi passera.

On peut voir le seul cas de l'utilisation l'épreuve dans l'article intitulé « François Hollande, du jauréssisme au clemencisme ? » où Alain Duhamel écrit :

« L'épreuve syrienne provoque d'inattendus reclassements idéologiques et d'imprévues inversions de postures au sein des deux principales familles politiques françaises (*Libération*, Duhamel : 11.09.13). »

On voit que « l'épreuve » donne un sens de collision des différents points de vue.

Tous les exemples dans ce sous-chapitre : l'affaire, le dossier, la question, l'épreuve, l'épisode partagent le même principe stratégique dans les articles. Ils donnent la possibilité de nommer la situation de manière neutralisante et en même temps de souligner qu'il y a différentes opinions et solutions pour ce problème complexe de la Syrie.

## 2. Le rôle de la mémoire discursive dans la nomination

La mémoire collective de l'histoire joue un grand rôle dans la nomination d'une situation. Sophie Moirand écrit en 2007 dans l'article « Comprendre la construction discursive des événements sociaux dans la presse écrite et la presse en ligne » :

« Nommer, désigner, caractériser sont des actes qui impliquent de tenir compte non seulement de la langue, mais également des savoirs de la culture et de la mémoire qu'on estime partagés par les destinataires : nommer, c'est aussi nommer pour l'autre » (Moirand 2007:5).

Les discours en France doivent expliquer et ainsi nommer la situation en Syrie à la première instance pour les Français. Dans la nomination de la situation où la Syrie se trouve aujourd'hui, différents cadres de référence communs justement pour les Français et à leur mémoire collective de l'histoire peuvent entrer en jeu. Les ressemblances avec d'autres situations semblables antérieures peuvent aider à nommer et expliquer le problème. Marie-Anne Paveau, professeure en sciences du langage à l'université de Paris 13 Sorbonne écrit dans son ouvrage *Les prédiscours: Sens, mémoire, cognition*:

« La notion de « situation semblable » est importante pour ma perspective : le travail de la mémoire engendre en effet des situations discursives semblables, qui permettent cette extensibilité sématique des mots et des formules, applicables à de nouvelles situations du seul fait qu'elles ont été appliquées à des situations anciennes » (Paveau 2006:106).

Comme elle dit, au fil du discours, différents mots et formules peuvent évoquer des situations semblables antérieures. Le fait de les repérer peut nous renseigner sur ce qui constitue la mémoire discursive la plus saillante et efficace (du fait d'être évoqué) pour conceptualiser pour les Français la situation en Syrie. Ainsi donnons-nous quelques exemples de situations semblables qui prennent place dans le discours sur la Syrie. Pour expliquer le fonctionnement du rôle de la mémoire dans la nomination des discours, Paveau (2006:91-92) précise qu'on peut faire la distinction entre mémoire épisodique (celle des événements) et mémoire sémantique (celle des connaissances). Le premier correspond à une mémoire collective de l'histoire alors que le deuxième constitue une « mémoire interdiscursive » qui renvoie davantage à ce qui a été dit dans le passé et peut être évoqué comme connu de par des connaissances culturelles, historiques ou autres reliés aux dires. À première vue nous trouvons les exemples de mémoire épisodique

dans le corpus analysé (il y a des missions militaires concrètes menées de la part de la France antérieurement qui sont évoquées) mais souvent la mémoire sémantique est aussi nécessaire pour comprendre le contexte. Les deux constituent une « mémoire discursive » qui contribue au processus de la nomination de ces événements : les éléments de sens employés pour conceptualiser les événements surgissent de la mémoire des faits et des discours reliés et ils sont réemployés dans d'autres discours pour nommer des faits et événements nouveaux.

## 2.1. La référence au Mali : le garant semblable de la réussite

La guerre au Mali est bien souvent mentionnée en parlant de la Syrie. Une phrase illustrative de *Libération* est :

« L'armée syrienne, c'est autre chose que les Toyotas maliennes » (*Libération*, Hullot-Guiot : 04.09.13).

Ici la journaliste veut dire que l'armée syrienne est plus puissante que celle du Mali. Dans le cas du Mali, il y avait aussi une discussion en France sur la question de l'intervention militaire. Au Mali la France a décidé d'intervenir et les parallèles sont apportés aussi dans le discours sur la situation syrienne. Avec les mots Toyotas maliennes est créé une métaphore intéressante. Les Toyotas maliennes signifient une armée faible. En gros plan on peut dire que l'armée est un ensemble de machines. Pour la journaliste les Toyotas semblent être les exemples démonstratifs des voitures petites et mauvaises qu'elle donne comme comparaison par rapport aux machines susceptibles à rencontrer en Syrie. Lakoff et Johnson mentionnent dans leur livre *Les métaphores dans la vie quotidienne* que chaque culture conçoit à sa façon, ou plutôt définit à sa façon l'espace, le temps, l'amour, le bonheur, etc. et cela se traduit par le langage métaphorique (Lakoff et Johnson, 1985, p. 65-66). Ainsi la métaphore des Toyotas maliennes peut ne rien dire par exemple aux Estoniens pour qui Toyota ne doit pas être un exemple d'une petite voiture alors qu'il semble l'être subsumé dans les discours français en l'occurrence.

Arnaud Leparmentier a écrit en septembre 2013 dans *Le Monde* :

« Il fait la guerre seul – hier, au Mali, demain, peut-être en Syrie » (*Le Monde*, Leparmentier : 12.09.13).

Ici de nouveau, nous voyons que le journaliste suppose que tout le monde sait ce qui s'est passé au Mali et la position du président sur cette question. La citation indique aussi que la plupart des gens étaient contre l'intervention militaire au Mali et c'est également le cas pour la Syrie.

Natalie Nougayrède écrit dans éditorial dans *Le Monde* le 1 octobre :

« L'épisode syrien, après ses succès en Libye et au Mali, est un rappel brutal pour la France aux réalités des rapports de forces internationaux » (*Le Monde*, Nougayrède : 01.10.13).

Avec la référence à la Libye et au Mali est créé ici un lien en même temps positif et négatif. D'une part, on rappelle que la France avait du succès en Libye et au Mali avec la stratégie qui est discutée maintenant pour la Syrie. D'autre part, il est insinué négativement qu'une telle stratégie ne peut pas durer, que cette fois-ci la France doit compter aussi avec les forces internationales qui sont pour la plupart contre l'intervention militaire. La journaliste donne cette négativité avec le mot « brutal » qui donne une forte connotation de violence.

Les pensées de François Hollande sont présentées par David Revault d'Allonnes dans l'article intitulé : « M. Hollande veut minimiser l'isolement de Paris sur la Syrie » où la journaliste dit :

« S'appuyant sur l'exemple du Mali, qu'il avait brandi l'an passé lors de la précédente Assemblée générale de l'ONU et qu'il a porté à son propre crédit pour assurer que « *des victoires sont possibles contre le terrorisme* »... » (*Le Monde*, d'Allonnes : 25.09.13).

Le Mali est pour Hollande l'exemple de la gloire et de la puissance de la France dans la résolution d'un problème international. On voit dans cette citation que la Syrie peut être une nouvelle victoire pour la France dans la guerre contre le terrorisme. On peut discuter si le terme « le terrorisme » est adéquat dans le cas de la Syrie. Le dictionnaire Larousse dit que le terrorisme est un ensemble d'actes de violence (attentats, prises d'otages, etc.) commis par une organisation pour créer un climat d'insécurité, pour exercer un chantage sur un gouvernement, pour satisfaire une haine à l'égard d'une communauté, d'un pays, d'un système. En Syrie c'est le gouvernement lui-même qui est derrière l'acte de violence de l'attaque à l'arme chimique du 21 août 2013. Donc c'est plutôt une guerre civile que le terrorisme qui est le mot-clé dans la situation syrienne. En tout cas la position de Hollande est claire et « l'exemple du Mali » joue un rôle positif pour justifier l'action du gouvernement dans la situation syrienne.

Une autre parallèle en ce qui concerne Monsieur le président dans des situations similaires en Syrie et au Mali est donnée dans l'article de 17 septembre publié dans *Le Monde* où Philippe Ricard écrit :

« Le chef de l'Etat a, en Syrie comme au Mali, repris peu ou prou le flambeau de Nicolas Sarkozy. Pour lui, la France et l'Europe doivent s'engager, y compris militairement, pour être entendues » (*Le Monde*, Ricard: 17.09.13).

Ici les situations dans les deux pays sont devenues équivalentes en ce que les chefs d'Etat sont dans les deux cas pour l'intervention militaire par la France. Aussi Ricard indique avec l'expression « le flambeau de Nicolas Sarkozy » que la politique de Hollande est très similaire à celle de Sarkozy. La justification pour l'intervention militaire donnée ici est que la France et l'Europe « doivent être entendues ». De nouveau l'intervention pour la France et aussi Hollande montre la tentative de faire voir au monde la puissance de la France dans les affaires internationales.

Dans l'article « Fiscalité, Syrie... François Hollande a voulu rassurer et s'expliquer » la journaliste écrit dans *Le Monde* :

« M. Hollande a également salué le rôle de l'armée française engagée au Mali où il se rendra dans quelques jours pour rencontrer le nouveau président » (*Le Monde* : 16.09.13).

Avec le verbe « saluer » est créé une position assez forte du président pour l'intervention militaire. Il est dit que Hollande a également salué l'intervention militaire au Mali alors nous voyons qu'il est pour l'intervention aussi en Syrie. Nommer le Mali ici donne à Hollande une connotation de héros associé au rôle que la France a joué au Mali. On salue les gagnants et ici Hollande salue l'armée française comme victorieuse au Mali, faisant entendre que la France pourrait avoir le même rôle aussi en Syrie.

Une autre mention de la visite de Hollande au Mali pour saluer le nouveau président est publiée dans *Libération* quatre jours après. Dans l'article intitulé « Hollande pour une « livraison contrôlée » d'armes aux rebelles syriens » il est écrit :

« Le président de la République François Hollande a profité de la fête d'investiture du président malien jeudi pour livrer, en pleine crise syrienne, ce qu'il a appelé « le message de Bamako » citant l'intervention franco-africaine au Mali comme un exemple réussi de mobilisation internationale anti-terroriste » (*Libération*, AFP : 20.09.13).

L'expression intéressante d'analyser ici est « le message de Bamako ». Bamako est la capitale du Mali où Hollande est allé pour saluer le nouveau président. « Le message de

Bamako » exprime la victoire de la démocratie au Mali et pour la Syrie aussi c'est le message que Hollande veut donner. Hollande mentionne le Mali ici pour des raisons stratégiques. Le Mali est sa victoire sur le terrain international et c'est utile de mettre ça en évidence.

Dans l'article « Comment François Hollande a choisi l'option militaire » il est dit:

« Dans ce contexte, quel rôle a joué la première guerre du président ? L'opération au Mali lui a peut-être permis de prendre de l'assurance, conviennent des conseillers. Elle a surtout rôdé le dispositif d'information présidentiel, autour de son ministre de la défense, proche parmi les proches, des chefs militaires, et des patrons des services » (*Le Monde*, Wieder :10.09.13).

Observons le couple de mots « guerre du président » qui nous dit que c'était la guerre du président Hollande au Mali. Le parmentier avait dit plus haut qu'il faisait la guerre seul - hier, au Mali, demain, peut-être en Syrie. La même idée est aussi présentée dans cet article. On apprend qu'avec la Syrie Hollande a plus de personnes qui partagent son opinions, parmi eux aussi le ministre de la défense.

Dans l'article de Cécile Untermaier « Le Parlement devrait voter sur l'intervention » de nouveau l'aspect de l'intervention militaire et les reprises antérieurement effectuées indiquent la mémoire de l'histoire. En dessinant les conditions et les perspectives de vote, Untermaier écrit :

« Jusqu'à aujourd'hui, le Parlement, qui a été consulté à quatre reprises (en 2008 sur l'Afghanistan, en 2009 pour cinq opérations extérieures, au Kosovo, au Liban, en Côte d'Ivoire, au Tchad et en République centrafricaine, en mars 2011 au sujet de la Libye, puis sur le Mali en avril 2013), ne s'est jamais opposé à la poursuite d'une intervention » (*Le Monde*, Untermaier : 04.09.13).

En plus du Mali aussi les reprises militaires à l'Afghanistan, au Kosovo, au Liban, en Côte d'Ivoire, au Tchad, en République centrafricaine, en Libye sont mentionnées – donc toute une série de cas qui pourraient fonctionner comme argument « semblable » pour faire voter l'intervention en Syrie. Dans toutes ces opérations internationales le Parlement était pour l'intervention et alors les exemples comme ceux-ci sont donnés pour justifier aussi la reprise en Syrie. Moirand, en citant M. Pêcheux, fait remarquer que « le sujet n'est pas la source du sens et le sens se forme dans l'histoire, à travers le travail de la mémoire, l'incessante reprise du déjà dit » (Moirand 2007:131). Ici on peut dire que dans cette phrase de Untermaier « le sens » du problème de la Syrie n'est pas la Syrie elle-même, mais les quatre reprises antérieures. C'est pour comprendre la situation et les choix qu'on a aujourd'hui, qu'il faut parler de situations semblables antérieures.

Dans l'article intitulé « Les quatre tournant de Genève » le fait de la France comme alliée des Etats-Unis dans la lutte contre le terrorisme dans les crises internationales caractérise l'opinion du journaliste que l'intervention en Syrie est justifiée non seulement par le président de la France mais aussi par le président du pays qui a pris maintenant la place de premier pouvoir au monde. Bernard Guetta écrit dans *Libération* :

« Barack Obama a beau avoir joué seul dans cette crise en mettant François Hollande devant le fait accompli, les Etats-Unis n'en viennent pas moins de constater, pour la deuxième fois après le Mali, que la France était le seul de leurs alliés européens à vouloir encore s'investir dans les crises internationales » (*Libération*, Guetta : 17.09.13).

Dans cette citation nous voyons que le Mali est la victoire que François Hollande et Barack Obama ont partagée. Maintenant c'est la deuxième fois que la France a émergé devant l'Europe et à côté des Etats-Unis. Le succès au Mali est décrit pour constater que les autres pays européens n'ont pas intervenu mais la France était allié avec les Etats-Unis.

L'article « Dur dehors et mou dedans » écrit par Grégoire Biseau approuve les actes de Hollande concernant les crises au Mali et en Syrie disant :

« Après le Mali, la crise syrienne a, en tout cas, révélé un Hollande droit dans ses principes » (*Libération*, Biseau : 15.09.13).

Ici on peut observer l'expression « en tout cas » qui exprime un doute précédemment formulable sur des principes de Hollande. Or, comme maintenant avec la Syrie c'est la deuxième fois après le Mali qu'il prend le rôle de protecteur de la paix, la caractérisation de ses principes se montrerait plus affirmée. Tout comme Guetta Biseau, cet article aussi utilise la même manière pour décrire la situation en Syrie. « Après le Mali » et pas après la crise ou conflit au Mali, c'est juste « le Mali » parce qu'une telle référence est suffisante pour faire rappeler les événements déjà enracinés et encore suffisamment présents dans la mémoire des gens. Pour parler de la Syrie, Biseau ajoute le mot « crise » parce que cette crise n'est pas encore devenue un objet de discours en soi-même. Sophie Moirand souligne que c'est notamment la présence de déterminant défini « le » qui contribue à laisser penser que tout le monde sait parfaitement ce qu'il est sensé signifier (Moirand 2007:44).

Le fait du déterminant défini est également présent dans l'article « François Hollande, du jaressisme au clemencisme ? » où Alain Duhamel écrit :

« Que la Syrie après le Mali, révèle pour les uns, confirme pour les autres, qu'il possède plus de fermeté, d'autorité, d'esprit de décision que ne le veut sa réputation, c'est également vrai »  
(*Libération*, Duhamel : 11.09.13).

Ici « la Syrie » est présentée aussi avec le déterminant défini comme « le Mali ». Maintenant la déclaration que le Mali n'est pas encore devenu un événement connu pour la plupart des personnes en France semble fausse parce que cet article est écrit avant celui de Biseau que nous avons analysé précédemment. Ainsi on peut penser que les journalistes ont différentes opinions de la connaissance du monde de la crise en Syrie. Biseau pense que les événements de la Syrie ne sont pas encore devenus évidents à connaître pour tout le monde mais Duhamel exprime l'opinion contraire avec l'utilisation du déterminant défini avec la Syrie comme le Mali.

Dans les cas analysés, deux situations paraissent alors être très similaires. Pourtant « le Mali » et « la Syrie » ne sont pas des choses identiques pour tous les politiciens et le peuple français. Cela nous pouvons l'observer dans l'article « En France, l'opinion publique résolument hostile » où Matthieu Ecoffier écrit :

« Contrairement à l'opération Serval, préparée de longue date, mais déclenchée en quarante-huit heures en janvier dans le nord du Mali, les rebondissements diplomatiques qui se succèdent sur le dossier syrien renforcent encore le front du refus » (*Libération*, Ecoffier : 10.09.13).

## **2.2. La référence à l'Irak : les différences dans le semblable**

Le 13 septembre dans *Le Monde* a été publié un article intitulé « La tentation du parallèle avec l'Irak en 2003 » où le journaliste écrit : « Syrie 2013 ? Non, Irak 2003 (*Le Monde*, Bernard : 13.09.13) ». Ici on voit que le journaliste ne dit même pas ce qu'il se passait en Irak parce qu'il suppose que tout le monde le sait déjà. La mémoire collective de l'histoire vient de jouer son rôle ici. On peut dire que l'image d'un événement historique ancré dans la mémoire vient catégoriser un événement suivant par une ressemblance entre les deux ressentis.

Cette analogie avec la guerre en Irak et en Syrie a captivé plusieurs journalistes. Bernard Dorin, ambassadeur de France dit dans *Libération* :

« Cette guerre civile syrienne comporte des analogies avec la guerre civile irakienne » (*Libération*, Dorin : 01.10.13).

De nouveau la presse veut rappeler aux gens une situation semblable et la mémoire que les personnes ont de cette guerre en Irak forme leurs opinions aussi dans le cas de la Syrie.

D'autre part l'Irak est aussi un bon exemple pour montrer comment l'opinion des gens a changé avec le temps. Quant aux mentions de l'Irak que nous avons relevées ci-dessus elles voulaient indiquer que la situation est presque la même dans ces deux guerres civiles alors que maintenant nous voyons que l'Etat ne partage pas la même opinion sur le sujet. En citant l'article écrit par Hélène Bekmezian dans *Le Monde* le 6 septembre :

« Mercredi 4 septembre, un très grand nombre de médias étrangers, dont beaucoup d'arabes, sont venus suivre le débat, curieux de voir argumenter les élus de ce pays qui avait dit « non » à la guerre en Irak en 2003 » (*Le Monde*, Bekmezian : 06.09.13).

D'abord cette citation ne dit pas de manière explicite que c'est la France dont les élus ont dit « non » dans la guerre en Irak mais le journaliste donne un adjectif démonstratif « ce » qui donne ici une connotation négative. Il faut connaître un peu les faits d'histoire pour comprendre l'allusion : en 2003 la France était contre l'intervention militaire en Irak. Laura Calabrese de l'Université Libre de Bruxelles écrit dans son article : « Nommer un événement ou les marges du sens dans les désignations médiatiques : l'exemple de la *canicule* » il faut dire que le concept du moment discursif est très local par rapport à un espace géopolitique ou linguistique : il suffit de faire l'expérience de lire un journal étranger ou, mieux encore dans une langue étrangère, pour constater à quel point les désignations sont contextuellement et linguistiquement déterminées (Calabrese : 2009).

Puis, le journaliste mentionne cet exemple de l'Irak ici pour construire une intrigue. Les gens peuvent demander ce qui s'est passé pour que les élus aient changé leurs opinions dans un conflit qui est très similaire à celui de l'Irak juste 10 ans auparavant.

Ajoutons un autre exemple sur la mise en rapport avec l'Irak et la position différente de l'Etat français dans ces deux questions. Dans un article intitulé « Journal de combat » Jacques Roman dit :

« Où est la France de 2003 qui refusait de participer à la coalition « mondiale » contre Saddam Hussein dans un grand geste d'indépendance gaulliste » (*Le Monde*, Roman : 16.09.13).

Un ton accusant écho dans les mots de Roman. Il demande pourquoi la France en 2013 a abandonné ses principes de 2003. Ici nous pouvons voir aussi le fait que si en 2003

c'était la coalition « mondiale » et que tout le monde était pour l'intervention maintenant en Syrie l'acceptation des autres pays du monde pour intervenir est beaucoup plus modérée. La France est presque seule dans cette guerre.

Les mises en rapport que la presse utilise peuvent donner à la situation présente une nuance positive ou négative. La mention de la guerre en Irak donne à la caractérisation de l'intervention de l'armée en Syrie une dimension négative. Nous pouvons observer un tel phénomène dans l'article publié dans *Le Monde* nommé « Les députés du Front de gauche écrivent au Congrès américain sur la Syrie ». En citant Héléne Bekmezian :

« Les députés de Front de gauche, avait-il alors assuré, rappelant que « le crédo néoconservateur de « la guerre au nom de la démocratie » a semé la mort et le chaos en Irak » » (*Le Monde*, Bekmezian : 06.09.13).

La mort et le chaos sont deux mots qui font partie du champ sémantique de la guerre. Bref la journaliste prend un exemple du passé plus précisément de la guerre en Irak pour donner une connotation négative à la situation syrienne. Cette guerre en Irak pour construire la démocratie était un échec selon la journaliste. C'était une guerre seulement « au nom » de la démocratie.

### **2.3. La référence à la Libye dans la problématique syrienne : le spectre de Sarkozy et un « J'accuse » extrême droitier**

La mémoire de l'histoire peut avoir aussi le rôle d'un avertissement. Les inconvénients d'aider les rebelles avec les armes révèlent dans les faits que ses armes puissent tomber dans les mauvaises mains. Un tel point de vue est présenté dans l'interview « Marine Le Pen : « J'accuse la France d'aider Al-Qaïda » » où Marine Le Pen exprime son avis en disant :

« Le fondamentalisme islamique, et notamment Al-Qaïda, est aidé directement par un certain nombre de pays européens, dont, hélas !, la France, comme ça a été le cas hier en Libye, et comme c'est le cas directement par la fourniture d'une aide, d'une assistance de conseils et même d'armes en Syrie » (*Le Monde*, Darmon : 24.09.13).

La Libye ici joue le rôle de mauvais exemple pour l'intervention de la France sur le terrain international. Bien sûr il faut dire que Le Pen n'est pas tout à fait objective dans ses mots. Elle prétend que la France aide, à utiliser ses mots, « directement » le fondamentalisme islamique. Une telle accusation doit être fautive. L'exemple de la

Libye est donné par Le Pen juste comme une assertion critique contre le gouvernement français. En gardant à l'esprit qu'il s'agit de la chef du parti d'extrême droite, le Front National, cette critique est alors aussi stratégiquement structurée.

La comparaison de la situation en Syrie et en Libye est donnée du point de vue morale dans l'article « Les ambiguïtés de la notion de guerre juste » où Pierre Hassner, un spécialiste français des relations internationales, dit :

« En Syrie, note-t-il, la situation était pourtant, sur le plan de la légitimité morale, beaucoup plus claire que celle de la Libye, puisque, pendant plus d'un an, le sujet était celui des massacres infligés par son dirigeant à une population pacifique : « C'est exactement le cas central envisagé par la doctrine de la responsabilité de protéger », que Mats Berdal, du King's College de Londres, analyse longuement » (*Le Monde*, Guibert : 19.09.13).

Ici nous pouvons comprendre que cette fois en Syrie l'intervention militaire par la France est moralement justifiée. En Libye cela pourrait être mis en doute.

Un autre moyen sur la façon dont la Libye est présentée dans le discours sur la Syrie est pour souligner les différences entre la politique de l'ancien président Sarkozy et Hollande. Dans l'article « Hollande et le mythe de la Grande Nation » il est écrit :

« C'était en 2011, lors de la guerre de Libye. Nicolas Sarkozy n'était pas peu fier. Il était parti au combat avec David Cameron pour sauver Benghazi de la vengeance de Kadhaf » (*Le Monde*, Leparmentier : 12.09.13).

La Libye était le projet de la France et de l'Angleterre ensemble mais cette fois Hollande fait la guerre seul. Comme a dit cette même journaliste : « Il fait la guerre seul – hier, au Mali, demain, peut-être en Syrie. » L'exemple de la Libye sert à montrer que Sarkozy a cherché des alliés pour accomplir sa mission mais Hollande est seul dans sa bataille en Syrie.

L'autre exemple sur la manière dont la politique de Sarkozy en Libye et celle de Hollande en Syrie sont juxtaposées vient de l'article « La guerre sans but et le travail sans fin » où Pierre Marcelle écrit :

« Sous le haut patronat de l'Union européenne, du Medef et de Pierre Moscovici leur féal, l'allongement de la durée de cotisation rejoue la réforme Sarkozy, comme les vellétés hollandaises de frappes en Syrie, sur le même mode bonapartiste, les frappes de Sarkozy en Libye » (*Libération*, Marcelle : 12.09.13).

Pour décrire d'abord « les frappes en Syrie » le journaliste utilise l'expression « les vellétés hollandaises », ce qui donne une connotation dédaigneuse et aussi moqueuse.

La politique de Sarkozy en Libye est décrite par Marcelle comme « le mode bonapartiste ». On peut voir que le journaliste indique avec l'utilisation du nom Bonaparte, que le désir de Sarkozy était de montrer, avec l'intervention en Libye, que la France voulait restaurer sa gloire du temps de Bonaparte. La Libye sert à montrer que les ambitions des deux chefs d'Etat sont les mêmes en Syrie comme en Libye.

Une possibilité de la manifestation de la mémoire interdiscursive dans des catégorisations des situations nouvelles sont des « traces » dans le texte d'un discours précédent qui en soi ne pouvait pas du tout être lié avec le sujet dont il est question dans le texte en étude. Selon Bakhtine il y a des mots dans le monde qui n'oublient jamais leur trajet (Moirand 2007). L'un de ces mots est sans doute la référence insinuée dans l'article publié au Figaro le 9 septembre. Si Marine Le Pen dit :

« J'accuse la France d'aider al-Qaida » (Darmon et al. 2013).

C'est le verbe « accuser » qui attire immédiatement l'attention. Il est à savoir qu'en 1898 Émile Zola a écrit un article nommé « J'accuse... ! ». C'était une lettre ouverte au président de la République française qui accusait le gouvernement parce qu'il a condamné Alfred Dreyfus, un homme innocent, à l'emprisonnement. Dans notre exemple, Marine Le Pen utilise les mots de Zola pour « accuser » le gouvernement de la France. Même si elle dit « la France » elle ne pense pas le peuple de la France mais le gouvernement et en particulier le président Hollande. Il n'y a pas d'autres indices dans le texte selon lesquels Le Pen voudrait faire allusion à cette lettre ouverte de Zola mais il semble que l'affaire Dreyfus est un épisode historique et la lettre mentionnée comme un élément discursif de cette affaire est tellement connue de tous les Français que l'allusion est tout à fait explicite pour tout Français plus ou moins instruit. Mais il faut dire aussi que si un étranger lit cette citation de Marine Le Pen ce n'est pas évident qu'il pense à Zola et l'affaire Dreyfus.

Sophie Morand dit que le discours des médias jouerait un grand rôle dans la remontée en mémoire des savoirs antérieurs et dans la construction de savoirs partagés (Moirand 2007:134). D'une part, tous les exemples donnés dans cette partie sur l'association de l'Irak, du Mali, de l'affaire Dreyfus à la problématique syrienne faisaient à leur tour remonter les savoirs concernant ces références, mais d'autre part et avant tout, ces références servaient dans leurs mentions à expliquer la situation en Syrie avec l'aide de ces savoirs antérieurs. Les façons dont les événements antérieurs sont présentées

peuvent être différentes. Il y a les articles où le Mali ou la Libye sont donnés comme un exemple pour justifier l'action de la France alors que l'Irak apparaît plutôt comme exemple négatif pour exprimer le pessimisme du journaliste sur la question donnée.

## La conclusion

La situation en Syrie a trouvé un grand écho dans la société française. Dans la presse, ont commencé à circuler les différentes nominations du problème. Nous avons analysé ces variations dans les journaux *Le Monde* et *Libération* en nous concentrant sur la nomination de la situation par des mots de désignation les plus communs et par des référence à la mémoire collective de l'histoire et ainsi à la mémoire discursive des Français.

Ayant analysé ainsi le phénomène de nomination par la voie de choix de noms génériques employés dans différents contextes on peut en effet dire qu'il existe des stratégies pour choisir la forme de nomination la plus cohérente pour justifier un point de vue particulier. Par exemple pour justifier l'intervention militaire de l'armée en Syrie les nominations « la crise » et « le conflit » sont utilisées alors que « la guerre civile » est presque toujours la nomination choisie dans le contexte de désapprouver l'intervention. L'hypothèse que la nomination change dans le temps, pour évoluer vers des formes de plus en plus dispersées est d'un côté vrai parce que dans *Libération* on peut observer qu'en octobre il y a plus de nomination « la Syrie » pour décrire le problème qu'en septembre. Dans *Le Monde* pourtant il n'existe pas une telle tendance. La raison est peut-être que la période de temps trop petite dans le corpus pour que « la Syrie » devienne le mot qui indique les événements en eux-même comme c'était le cas pour « le Mali », l'exemple qui est surgi parmi d'autres dans la deuxième partie de notre analyse.

Ainsi arrivons-nous aux résultats d'analyse de la mémoire collective de l'histoire qui aide à expliquer et à donner une image de la situation. Ayant analysé les exemples du corpus on peut dire qu'il y a essentiellement trois situations auxquelles les journalistes et les autres parties concernées font référence : « le Mali », « l'Irak » et « La Libye ». L'exemple du « Mali » sert à donner un exemple de la possibilité de réussite. Le président Hollande utilise « le Mali » pour soutenir son opinion forte pour l'intervention. « L'Irak » est plutôt dans les articles l'indicateur d'être prudent avec les décisions concernant la situation en Syrie. « Le Mali » sert aussi à montrer que c'était la mission de réussite de Hollande. Son action en solitaire sur le terrain international et aujourd'hui en Syrie c'est le même cas. Une phrase illustrative qui circule dans les

différents articles est : « Il fait la guerre seule – hier au Mali, demain peut-être en Syrie. »

Pour conclure on peut dire que c'est l'interaction de différentes formes de la nomination et de la mémoire discursive qui créent toujours une image spécifique de la situation, ce sont les outils pour montrer les différents côtés de la situation. Pour développer cette question de la nomination du problème de la Syrie, on aurait pu analyser encore l'utilisation des guillemets dans les articles et aussi quelles sont les changements dans la nomination sur une période plus longue mais c'est dans d'autres études et dans d'autres problématiques que ces aspects peuvent être observés, l'idée de ce travail était de réfléchir à montrer les rôles les plus basiques dans le processus de nomination.

## Bibliographie

### Les références

1. CALABRESE, L. 2009. *Nommer un événement ou les marges du sens dans les désignations médiatiques : l'exemple de la canicule*, Paris, l'Harmattan, p.15-28
2. KOREN, R. 2006. « La responsabilité des Uns dans le regard des Autres : l'effacement énonciatif au prisme de la prise de position argumentative », *Semen* [En ligne], 22 | 2006, mis en ligne le 02 mai 2007, consulté le 22 mai 2014. URL : <http://semen.revues.org/2820>
3. LAKOFF, G. JOHNSON, M. 1985. *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Les Éditions de Minuit
4. MOIRAND, S. 2004. *De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots*, Montpellier, Publications de l'Université Montpellier 3, p.50-52
5. MOIRAND, S. 2006. « Le choc des discours dans la presse française : de la crise des banlieues à celle des universités (novembre 2005, décembre 2006) », communication d'ouverture au Premier colloque international de la FATFA (Fédération australienne des associations de professeurs de français), Adelaide, Australie, publié dans la polycopie du cours d'introduction à l'analyse de discours de S.Moirand, Paris, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle p.1-20
6. MOIRAND, S. 2007. *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*, Paris, Linguistique Nouvelle
7. MOIRAND, S. 2007. « Comprendre la construction discursive des événements sociaux dans la presse écrite et la presse en ligne », conférence plénière du colloque *Formación y Investigación en lenguas extranjeras y traducción*, organisé par Lenguas Vivas, Buenos Aires, 23-26 mai 2007, publié dans la polycopie du cours d'introduction à l'analyse de discours de S.Moirand, Paris, Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, p. 1-20
8. PAVEAU, M-A. 2006. *Les prédiscours : Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle
9. PÊCHEUX, M. 1969. *Analyse automatique du discours*, Paris, Éditions Dunod

## Le corpus

1. NOUGAYRÈDE, N. 01.10.13. « Les limites de l'influence française », *Le Monde*
2. LELLOUCHE, P. 28.09.13. « En Russie, M. Fillon a agi en vrai gaulliste », *Le Monde*
3. NORODOM,A-T. BODEAU-LIVINEC,P. 26.09.13. « L'heure des choix pour la France à l'ONU », *Le Monde*
4. D`ALLONNES, D. 25.09.13. « Syrie : M. Hollande veut minimiser l'isolement de Paris », *Le Monde*
5. D`ALLONNES, D. RIOLS, Y-M.24.09.13. « Paris réaffirme sa volonté d'obtenir une résolution ferme contre Damas », *Le Monde*
6. DARMON, M et al. 24.09.13. « Marine Le Pen : « J'accuse la France d'aider Al-Qaida » », *Le Monde*
7. LEMARIÉ, A. 24.09.13. « Jérôme Chartier : « François Fillon fait bouger les lignes sur le FN et la Syrie » », *Le Monde*
8. 22.09.13. « Fillon : la faute du voyage chez « Vladimir » », *Le Monde*
9. VINCENT, C. 19.09.13. « Il faut réfléchir à notre propre barbarie », par l'historien Jacques Sémelin, *Le Monde*
10. GUIBERT, N. 19.09.13. « Les ambiguïtés de la notion de guerre juste », *Le Monde*
11. RICARD, P. 17.09.13. « France-Allemagne, deux conceptions de la puissance », *Le Monde*
12. GALINIER, P. 16.09.13. « Journal de combat », *Le Monde*
13. 16.09.13. « Fiscalité, Syrie... François Hollande a voulu rassurer et s'expliquer », *Le Monde*
14. BERNARD, P. 13.09.13. « La tentation du parallèle avec l'Irak en 2003 », *Le Monde*
15. D`ALLONNES, D. WIEDER,T. 13.09.13. « Syrie : Hollande dans les pas de Mitterrand », *Le Monde*

16. LEPARMENTIER, A. 12.09.13. « Hollande et le mythe de la « Grande Nation » », *Le Monde*
17. WIEDER, T. GUIBERT, N. 10.09.13. « Comment François Hollande a choisi l'option militaire », *Le Monde*
18. BEKMEZIAN, H. 06.09.13. « Les députés du Front de gauche écrivent au Congrès américain sur la Syrie », *Le Monde*
19. RIOLS, Y-M. 06.09.13. « Impasse diplomatique sur le dossier syrien », *Le Monde*
20. BEKMEZIAN, H. 06.09.13. « L'opposition refuse de suivre François Hollande sur la Syrie », *Le Monde*
21. UNTERMAIER, C. 04.09.13. « Le Parlement devrait voter sur l'intervention », *Le Monde*
22. AFP. 04.10.13. « ONU : Paris veut réformer le droit de veto », *Libération*
23. DORIN, B. 01.10.13. « Pour une fédération en Syrie », *Libération*
24. AFP. 24.09.13. « ONU: Hollande pour des “mesures coercitives” contre la Syrie », *Libération*
25. AUFFRAY, A. 20.09.13. « En Russie, Fillon poursuit sa transgression », *Libération*
26. HOFNUNG, T. 20.09.13. « Livrer des armes aux rebelles syriens, le pari risqué de Hollande », *Libération*
27. AFP. 20.09.13. « Fillon critique la position française sur la Syrie devant Poutine », *Libération*
28. AFP. 20.09.13. « Hollande pour une « livraison contrôlée » d'armes aux rebelles syriens », *Libération*
29. GUETTA, B. 17.09.13. « Les quatre tournants de Genève », *Libération*
30. DOROEUX, I. 16.09.13. « Armes chimiques en Syrie : l'ONU a voix au chapitre », *Libération*
31. BISEAU, G. 16.09.13. « Dur dehors et mou dedans », *Libération*
32. 15.09.13. « François Hollande, soirée techno », *Libération*

33. SEMO, M. 15.09.13. « Paris en pointe mais isolé sur la Syrie », *Libération*
34. MARCELLE, P. 12.09.13. « La guerre sans but et le travail sans fin », *Libération*
35. DUHAMEL, A. 12.09.13. « François Hollande, du jaressisme au clemencism », *Libération*
36. AFP. 11.09.13. « En direct. Pour Hollande, les femmes sont «les premières victimes» du conflit syrien », *Libération*
37. ECOIFFIER, M. BRETTON, L. 10.09.13. « En France, l'opinion publique résolument hostile », *Libération*
38. BISEAU, G. 10.09.13. « Hollande saisit la balle au bond », *Libération*
39. AFP. 09.09.13. « Syrie : les Français majoritairement opposés à une intervention », *Libération*
40. ROUSSELOT, F. 09.09.13. « Syrie : et si le Congrès votait non ? », *Libération*
41. AFP. 06.09.13. « Obama et Hollande affichent leur entente au sujet de la Syrie », *Libération*
42. AFP. 06.09.13. « Fabius rencontre son homologue russe en marge du G20 », *Libération*
43. BISEAU, G. 05.09.13. « Hollande cherche un soutien politique à son action militaire », *Libération*
44. BRETTON, L. 04.09.13. « Jean-Marc Ayrault dans les pas de François Hollande », *Libération*
45. AFP. 04.09.13. « Intervention en Syrie : le PS en rang derrière Hollande », *Libération*
46. HULLOT-GUIOT, K. 04.09.13. « Le débat sur la Syrie électrise l'Assemblée nationale », *Libération*

## RESÜMEE

Bakalaureusetöö teemaks on "Nimetada olukorda Süürias. Nimetamine ja viited diskursiivsele mälule päevalehtedes *Le Monde* ja *Libération*". Nimetamine on üheks võtmesõnaks olukorra kirjeldusel. Esinevad erinevad strateegiad, kuidas situatsioone nimetada, et õigustada ühte või teist vaatepunkti. Süürias aset leidnud sündmuste kirjeldamisel sattus kõige suurema tähelepanu osaliseks probleem, kas sõjaline sekkumine kriisikoldes on õigustatud või mitte. Prantsusmaal olid peamisteks juhtfiguurideks avalikus diskussioonis president François Hollande ning endine peaminister François Fillon. Probleemi nimetamise aspektist lähtudes tuli korpus analüüsides välja, et poliitikute sõnavõttudes esines rohkem nimetusi, mis loid kindlama pildi situatsioonist nagu näiteks "la tragédie" või "le crime". Ajakirjanikud lähenesid probleemile ettevaatlikumalt ja kasutasid neutraliseerivaid nimetusi nagu näiteks "la situation en Syrie" või "le dossier". Sophie Moirand`i kohaselt, kes on üks tuntumaid nimetamist uurivaid lingviste, peaks nimetus ajas muutuma üldisemaks. Nii võiks eeldada, et nimetusest "la situation en Syrie" võiks tekkida lihtsalt nimetus "Syrie", et viidata aset leidnud sündmustele. Korpuse analüüsist lähtuvalt Süüria juhtumi puhul ei saa siiski väita, et selline tendents oleks aset leidnud. Ajalehes *Libération* võis küll näha, et nimetamine muutus üldisemaks aja möödudes, kuid *Le Monde*`is sama nähtust täheldada ei saanud. Kuu aega, mille jooksul korpuses analüüsitud artiklid ilmusid võis olla liiga lühike periood, et Moirand`i teooriale põhjanevaid kinnitusi leida.

Teises osas käsitletakse viiteid diskursiivsele mälule. Analüüsist lähtub, et sündmused, millele viidatakse kõige sagedasemalt on Mali, Iraak ning Liibüa. Mali näide tuuakse sageli, et näidata ühte õnnestunud ettevõtmist rahvusvahelises plaanis. Selleks, et õigustada sõjaväelist sekkumist Süürias tuuakse sageli õigustusena Mali kui sarnane juhtum. Selline strateegia on tähtsal kohal ka Hollande`i argumentatsioonis sõjaväelise sekkumise tulihingelise pooldajana. Mali näidet kasutavad ka ajakirjanikud artiklites, kus vihjatakse sellele, et sõjaline sekkumine Süürias oleks tegelikult vaid ühe mehe soolo. Mitmes ajalehes võib näha ütlust: "Ta sõdib üksi, eile Malis, homme võib-olla juba Süürias." Siin räägitakse Hollande`i soolost neis kahes rahvusvahelises missioonis. Iraagi näide tuuakse vastupidiselt selleks, et hoiatada sekkumise süngematest tagajärgedest.

Lõpetuseks võib öelda, et nimetamine ja diskursiivne mälu aitavad kaasa situatsioonist täpsema pildi loomisele ja samuti on nad vahendid, et näidata olukorra erinevaid tahke.

## **Lihtlitsents lõputöö reprodutseerimiseks ja lõputöö üldsusele kättesaadavaks tegemiseks**

Mina, Hele-Riin Talk,

1. annan Tartu Ülikoolile tasuta loa (lihtlitsentsi) enda loodud teose

Nommer la situation en Syrie. Nomination et référence à la mémoire discursive dans les quotidiens *Le Monde* et *Libération*,

mille juhendaja on Marge Käsper,

1.1. reprodutseerimiseks säilitamise ja üldsusele kättesaadavaks tegemise eesmärgil, sealhulgas digitaalarhiivi DSpace-is lisamise eesmärgil kuni autoriõiguse kehtivuse tähtaja lõppemiseni;

1.2. üldsusele kättesaadavaks tegemiseks Tartu Ülikooli veebikeskkonna kaudu, sealhulgas digitaalarhiivi DSpace'i kaudu kuni autoriõiguse kehtivuse tähtaja lõppemiseni.

2. olen teadlik, et punktis 1 nimetatud õigused jäävad alles ka autorile.

3. kinnitan, et lihtlitsentsi andmisega ei rikuta teiste isikute intellektuaalomandi ega isikuandmete kaitse seadusest tulenevaid õigusi.

Tartus, **22.05.2014**

Hele-Riin Talk

